

# COMPTE-RENDU DE SEANCE

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JANVIER 2024

Date de la convocation : 29 Décembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : ONZE

Présents : M. CLEMENT, M. CUADRADO, M. LAURENT, Mme LEROUX, M. LEVEQUE, M. NAUDON, Mme TRAPATEAU N., M. TRIJEAUD et M. VALLADON

Excusées : Mme TRAPATEAU B. et Mme LAFARGE

Mme LAFARGE donne pouvoir à M. NAUDON

Secrétaire de séance : Mme TRAPATEAU N.

Ordre du jour de la séance :

1. Aménagement traversée de l'Arbre
2. Questions diverses.

### 1 – Aménagement traversée de l'Arbre

Les services du département proposent un aménagement pour sécuriser la traversée de l'Arbre. Il s'agit de faire ralentir les véhicules aux entrées du village avec l'installation de plateaux de 8 et 10 cm de hauteur, d'instaurer une zone « 30 km/h » au centre et de matérialiser avec plus de visibilité les carrefours (Rouzède, Montbron et Mazerolles).

L'aménagement de l'aire de covoiturage est également prévu dans ce projet avec la matérialisation de 14 places de stationnement, ainsi que des voies de circulation piétonne le long de la route pour faciliter l'accès aux toilettes publiques et au magasin côté Rouzède, d'un bout à l'autre du village.

Pour le moment le département n'a pas établi de plan de financement pour cette opération.

Après présentation du dossier, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte le dossier et notamment le principe d'aménagement de sécurité présenté ;
- Donne son accord pour le versement d'un fond de concours au département d'un montant égal à 50 % du coût réel des travaux de sécurité (en tout état de cause, le fond de concours sera plafonné à 50 % de l'estimation des travaux de sécurité) ;
- Décide de solliciter l'aide financière du Département dans le cadre du dispositif "amendes de police" ;
- S'engage à financer le reste à charge sur le budget communal 2024.

Vote :            Pour : 10                            Contre : 0                            Abstention : 0

### 2 – Questions diverses

**Poste secrétaire de mairie** : Monsieur le Maire propose de constituer une commission de recrutement pour recevoir les candidats au poste de secrétaire de mairie.

La commission est composée de : TRAPATEAU Nathalie, TRIJEAUD François, CUADRADO Benito, CLEMENT Serge et NAUDON Jean-Christophe.

Les entretiens auront lieu dans la journée du 10 janvier.

Une convention avec le Centre de Gestion de la Charente a été signée en 2020. Le CDG fournit une grille d'évaluation au jury, une aide à l'embauche et un accompagnement pour le recrutement pour la somme de 400 €.

**Décision du maire** : considérant la nécessité d'abonder les crédits de l'opération rénovation de la mairie afin de permettre le paiement des dernières factures, le maire a décidé des virements de crédit suivant :

- Une augmentation de crédit d'un montant de 300 € vers le compte 21311-146 (travaux mairie).
- Une diminution de crédit d'un montant de 300 € vers le compte 21318-203 (travaux école).

**Dépôt dossier Leader travaux église** : le dossier de demande de subvention de fonds européen Leader a été déposé à la communauté de communes. M. Doyen s'est déplacé pour visiter les lieux et se rendre compte de l'état de l'église.

**Réunion stratégie bocagère** : la réunion de lancement aura lieu le 24 janvier à 9 h 30 à Confolens.

**Résolution générale de l'AMF** : la résolution prise est lue aux conseillers.

**Concours des rubans du patrimoine** : 30<sup>e</sup> édition du concours. Inscription avant le 31 janvier 2024.

**Passage de la flamme olympique** : la commune de Confolens accueillera la flamme olympique le 24 mai 2024. Pour la bonne organisation de cette journée, la commune demande si la mise à disposition d'agents communaux pour la sécurisation du site est possible.

#### **Vœux 2024 :**

- o Invitations reçues :
  - Sous-préfecture et département le 19 janvier à 17 h
  - Le maire de Chasseneuil le 14 janvier à 17 h 30
  - La communauté de communes le 10 janvier à 18 h
    - o Vœux reçus en mairie : deux propositions de cartes de vœux pour y répondre sont présentées.
    - o Vœux du maire et des conseillers : un point est fait sur les conseillers présents lors de la cérémonie.

**Visite M. BONNEAU, sénateur** : M. Bonneau a proposé la date du 15 janvier à 10 h 45 pour une visite en mairie. Personne n'étant disponible, la visite sera reportée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 15.

Prochaine séance le 24 janvier 2024

Le Maire,  
Jean-Christophe NAUDON

La secrétaire de séance,  
Nathalie TRAPATEAU

